



13 août 2020

N° 203 (complément)

Analyse des résultats de l'enquête Emploi Éclairage sur le marché du travail au 2^e trimestre 2020

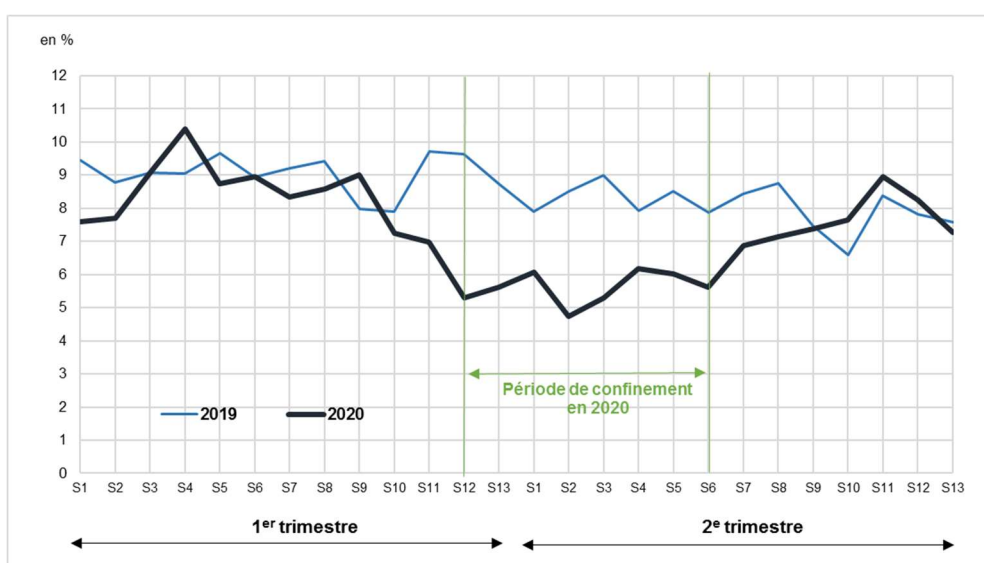
La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, marquée notamment par le confinement de la population entre le 17 mars et le 10 mai 2020, a affecté l'enquête Emploi à double titre :

- **La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis mi-mars 2020.**
- **Le protocole de collecte a dû être adapté pour pouvoir mener l'enquête malgré l'impossibilité de se déplacer sur le terrain.** Depuis mi-mars 2020 et tout au long du 2^e trimestre 2020, les interrogations qui étaient habituellement menées en face-à-face ont dû être réalisées par téléphone. Ces conditions difficiles d'enquête se sont traduites par un recul du taux de collecte (voir note méthodologique associée).

L'objectif de ce document est d'éclairer sur les évolutions du marché du travail depuis la période de confinement et jusqu'à la fin du 2^e trimestre 2020, au regard des indicateurs du Bureau international du travail (BIT) mesurés avec l'enquête Emploi.

La période de confinement allant de mi-mars à mi-mai 2020, a entraîné, au sein des personnes sans emploi et souhaitant travailler, un net recul des démarches de **recherche d'emploi** et de la **disponibilité pour travailler**. Par conséquent, le taux de chômage au sens du BIT a nettement reculé pendant cette période. Avec le déconfinement et la reprise de l'activité, le taux de chômage augmente pour atteindre à la fin du 2^e trimestre 2020 un niveau comparable à celui d'avant le confinement.

Taux de chômage au sens du BIT, par semaine



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives.

Source : Insee, enquête Emploi.

*Après avoir fortement augmenté avec le confinement, la part des personnes en **emploi au sens du BIT mais ne travaillant pas** diminue depuis le déconfinement. En particulier, le **chômage partiel**, qui concernait près d'un quart des personnes en emploi en avril 2020, recule nettement sur la fin du 2^e trimestre 2020.*

*De même, le **volume horaire de travail par personne**, qui a diminué en avril 2020 jusqu'à – 40 % sur un an, se redresse depuis pour retrouver en fin de trimestre un niveau à peine inférieur à celui de 2019. Enfin, le taux d'emploi au sens du BIT, qui inclut des situations de non-travail effectif (maladie, chômage partiel, etc.), recule en moyenne sur le 2^e trimestre 2020.*

Avertissements

Conformément aux préconisations du BIT¹ et d'Eurostat², ni le questionnaire ni les concepts mis en œuvre dans l'enquête Emploi n'ont été modifiés avec la crise sanitaire, afin de pouvoir comparer les indicateurs dans le temps et entre pays, à concepts et méthodes inchangés.

Les données de l'enquête Emploi sont habituellement valorisées à un pas trimestriel ou annuel, fréquence temporelle pertinente pour mesurer des évolutions significatives des indicateurs du marché du travail. En effet, comme pour toute enquête auprès d'un échantillon de ménages, les estimations issues de l'enquête Emploi sont entourées d'une marge d'incertitude, d'autant plus grande que la période de temps considérée, et donc l'échantillon, est réduite. Ainsi, l'intervalle de confiance à 95 % qui entoure l'estimation du taux de chômage, qui est de +/-0,3 point sur le trimestre, passe à +/-0,8 point sur un mois, et +/-1,3 point sur une semaine. De même, le taux d'emploi des 15-64 ans, estimé avec un intervalle de confiance à 95 % de +/-0,4 point sur le trimestre, l'est avec une précision de +/-1,0 point sur un mois et de +/-1,9 point sur une semaine.

Cependant, en raison de l'ampleur du choc que connaît l'économie, ce document présente, à titre exceptionnel, des résultats sur des périodes de temps plus fines : **compte tenu des marges d'imprécision, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, notamment ceux dont les évolutions sont comprises dans les intervalles de confiance.**

Les données présentées dans ce document sont toutes des données brutes, non corrigées des variations saisonnières.

¹https://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_743156.pdf

²<https://ec.europa.eu/eurostat/data/metadata/covid-19-support-for-statisticians>

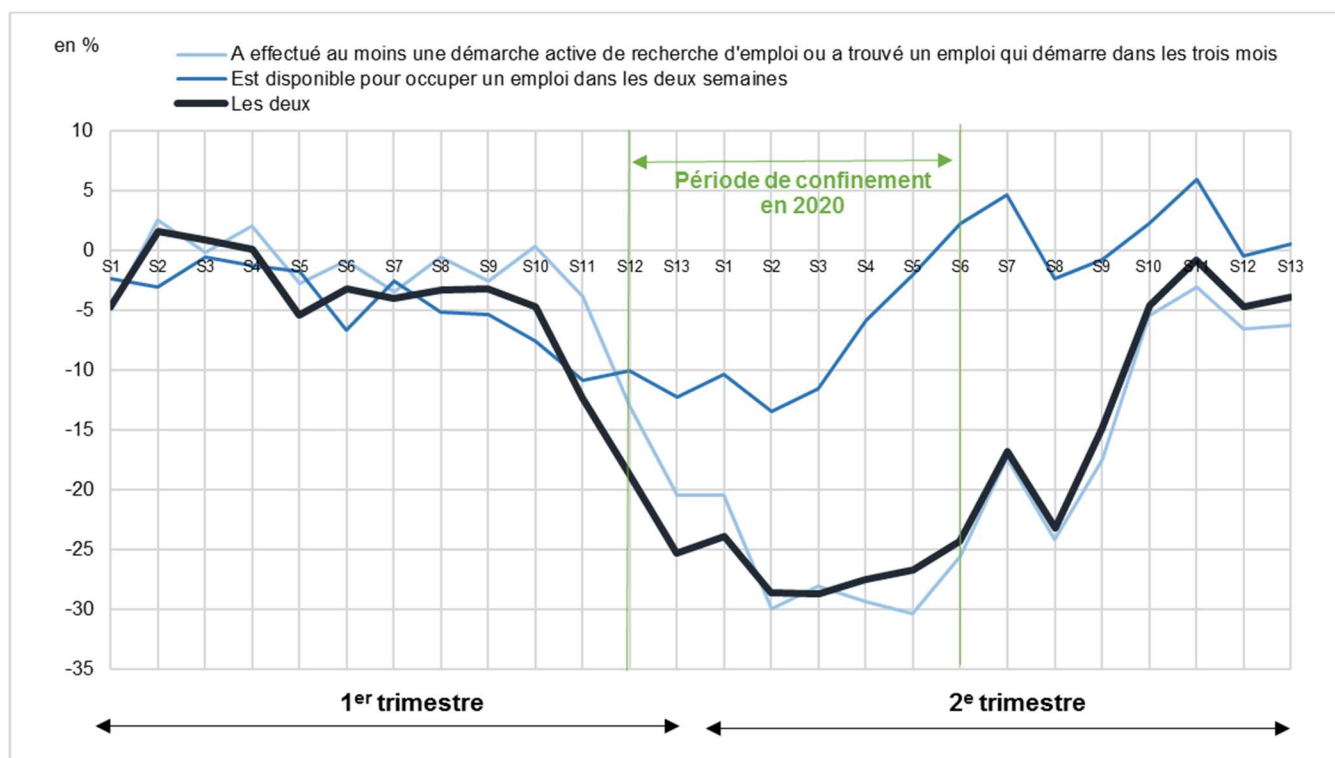
En fin de 2^e trimestre 2020, la disponibilité pour travailler et les démarches de recherche d'emploi se redressent et retrouvent des niveaux proches d'avant confinement

Pour comprendre la dynamique du chômage au cours des deux premiers trimestres de 2020, il convient de revenir à la définition du BIT utilisée pour mesurer le chômage : pour être chômeur au sens du BIT, il faut être sans emploi et à la fois être **disponible** dans les deux semaines pour occuper un emploi, et avoir effectué une démarche active de **recherche d'emploi** au cours des quatre dernières semaines – ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois – (*annexe*). Ces deux comportements, disponibilité et recherche, ont été fortement affectés par le confinement, avant un retour progressif à une situation comparable à celle de 2019 en fin de 2^e trimestre.

Tout d'abord, un certain nombre de personnes sans emploi ont cessé de **chercher un emploi** car leur secteur d'activité privilégié était à l'arrêt (hébergement-restauration, activités culturelles, etc.) ou car le confinement rendait ces démarches impossibles. Ainsi, parmi les personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler, la part de celles ayant effectué une démarche active de recherche d'emploi a diminué fortement à partir de la fin du 1^{er} trimestre 2020, le recul atteignant – 30 points en avril 2020 (*figure 1*). Le motif de confinement est alors très souvent directement cité comme raison de la non-recherche. La recherche d'emploi a rebondi ensuite fortement avec le déconfinement, jusqu'au retour, en juin 2020, à un niveau comparable à celui de juin 2019.

Par ailleurs, l'impossibilité de sortir de son domicile pendant le confinement, les difficultés d'organisation du quotidien liées à la garde d'enfants ou un état de santé dégradé pour les personnes affectées par le virus de Covid-19 ont pu conduire certaines personnes à se considérer comme **non disponibles** pour occuper un emploi. Ainsi, au sein des personnes sans emploi et souhaitant travailler, la part de celles se déclarant disponibles pour travailler dans les deux semaines a reculé à partir de mi-mars et jusqu'à mi-avril. La disponibilité a ensuite augmenté pour retrouver à partir de mi-mai un niveau comparable, voire très légèrement supérieur, à celui observé un an plus tôt. Le redressement de la disponibilité est ainsi plus précoce que celui de la recherche d'emploi : de mi-avril à mi-mai les personnes souhaitant travailler ont pu anticiper le déconfinement à venir, et donc se déclarer disponibles, tout en restant limitées dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Figure 1 : Écart entre 2019 et 2020, pour chaque semaine, de la part des personnes disponibles et ayant effectué une démarche active de recherche d'emploi, parmi les 15-64 ans sans emploi et souhaitant travailler



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans, sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler.
Source : Insee, enquête Emploi.

Depuis mi-avril 2020, le taux de chômage rebondit alors que le halo autour du chômage se replie

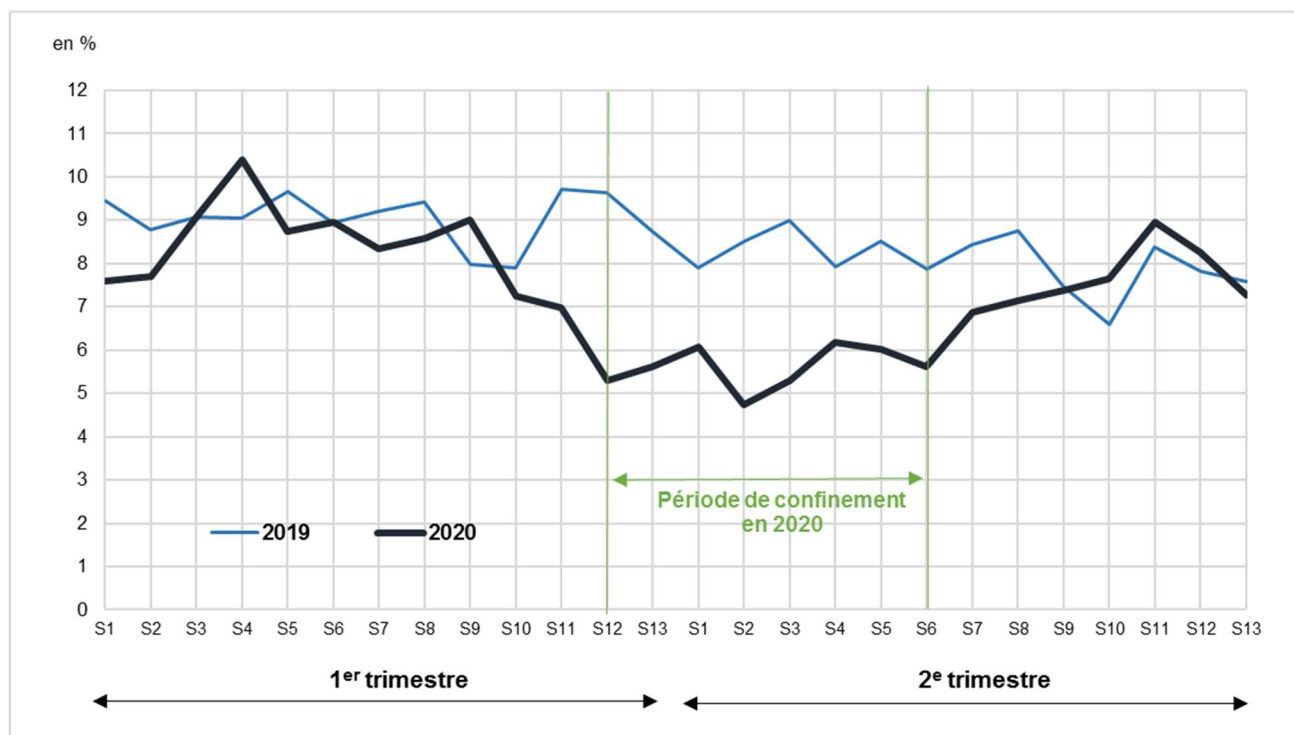
Conséquence de la moindre disponibilité et du recul des démarches actives de recherche d'emploi, dans un contexte de maintien de l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT a nettement diminué à la fin du 1^{er} trimestre 2020 et jusque mi-avril 2020 pour atteindre environ 5 % (*figure 2*). Le rebond des recherches d'emploi et de la disponibilité pour travailler à partir de cette date a entraîné ensuite une hausse marquée du taux de chômage, qui atteint 8,1 % en moyenne en juin 2020 (*figure 4*), soit 0,5 point de plus qu'en juin 2019.

Le halo autour du chômage, qui regroupe les personnes sans emploi qui en souhaitent un, mais qui ne satisfont pas les autres critères du BIT pour être considérées comme chômeurs, a nettement augmenté pendant le confinement, en miroir de la baisse du chômage. Après avoir atteint un pic début mai (*figure 3a*), le halo a ensuite reflué, mais il concerne toutefois encore 4,8 % des personnes de 15 à 64 ans en moyenne en juin 2020 (soit + 0,9 point par rapport à juin 2019).

La hausse du halo fait plus que compenser le recul du chômage. Ainsi, la part des personnes de 15-64 ans sans emploi et souhaitant travailler (au chômage et dans son halo) est en 2020, du début du confinement jusqu'à la fin du 2^e trimestre, supérieure d'environ 1 point à celle observée en 2019 à la même période (*figure 3b*).

Enfin, depuis le début du 2^e trimestre 2020, la part des personnes sans emploi et se déclarant inscrites à Pôle emploi augmente (*figure 3c*). Parmi les personnes de 15-64 ans, cette part a atteint en moyenne 8,3 % sur l'ensemble du 2^e trimestre 2020, soit 1,3 point de plus qu'au 2^e trimestre 2019. Il faut toutefois être prudent dans la comparaison entre cet indicateur et les données administratives sur le nombre d'inscrits à Pôle emploi qui n'ont pas d'emploi dans le mois (catégorie des « DEFMA »), en premier lieu en raison de l'aléa d'échantillonnage de l'enquête.

Figure 2 : Taux de chômage par semaine de référence aux 1^{er} et 2^e trimestres 2019 et 2020

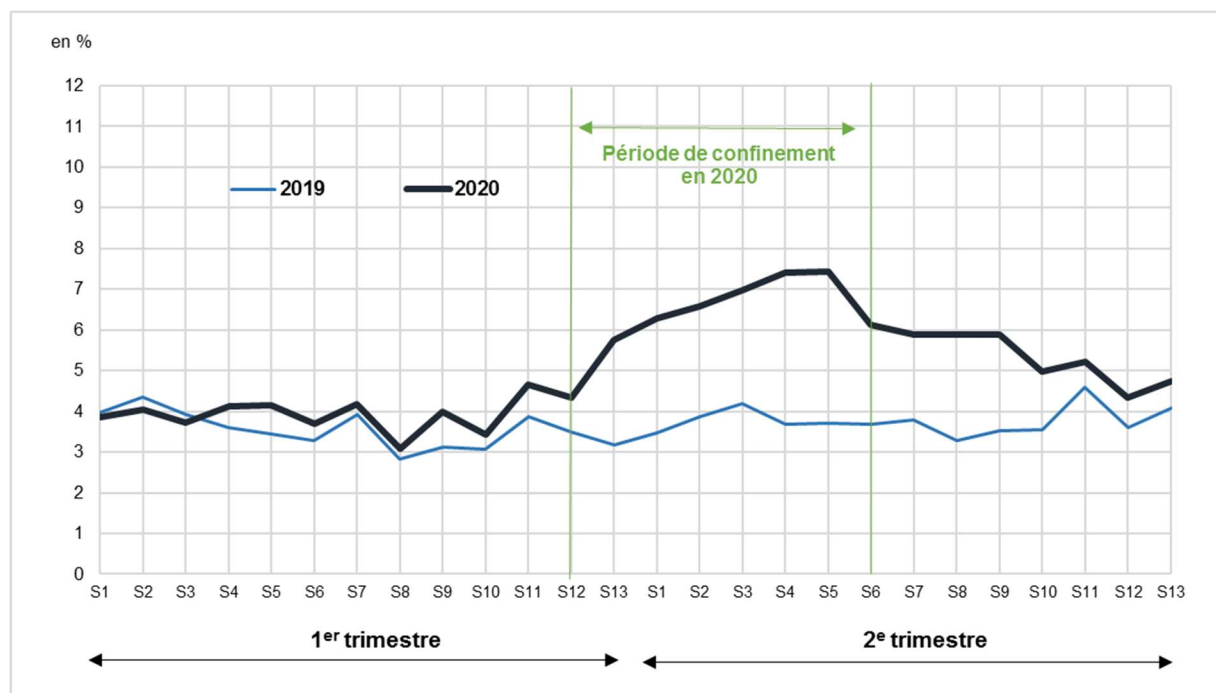


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 3a : Part des personnes dans le halo autour du chômage parmi les 15-64 ans, par semaine de référence, aux 1^{er} et 2^e trimestres 2019 et 2020

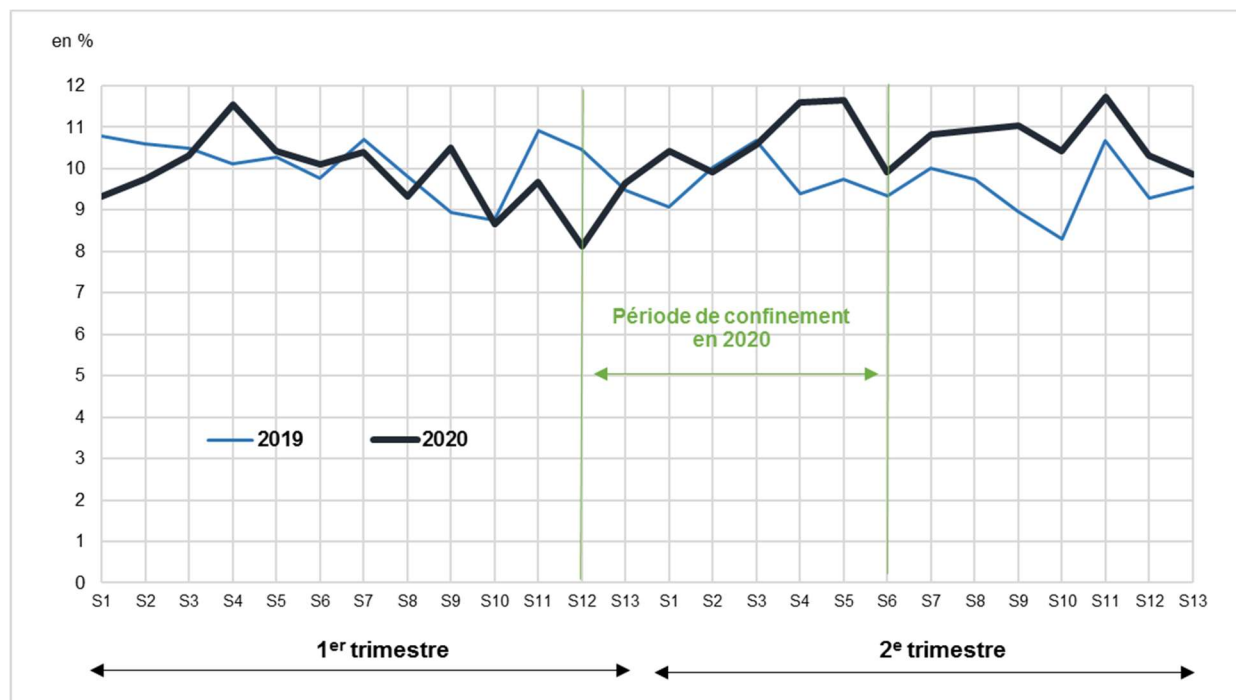


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 3b : Part des personnes au chômage ou dans le halo autour du chômage, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence, aux 1^{er} et 2^e trimestres 2019 et 2020

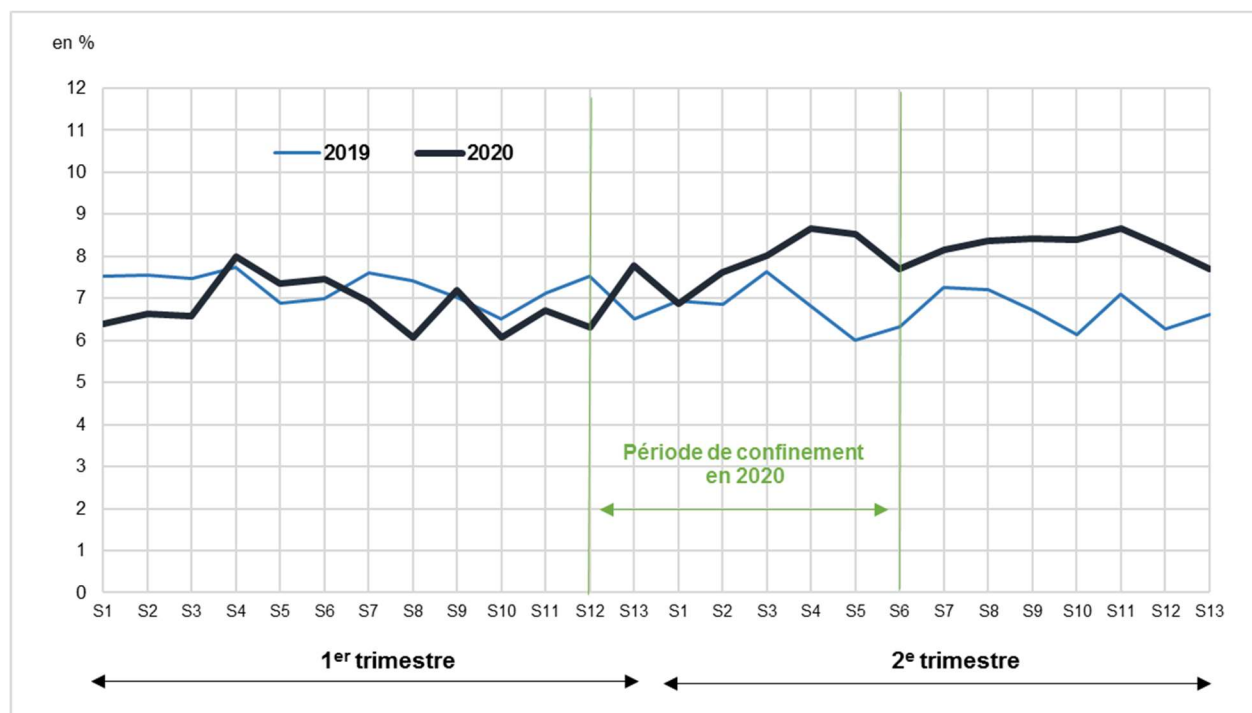


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 3c : Part des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi, ni en emploi, ni en formation, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence, aux 1^{er} et 2^e trimestres 2019 et 2020



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 4 : Chômage BIT et indicateurs complémentaires (en %)

	2 ^e trimestre			Avril			Mai			Juin		
	2019 (en %)	2020 (en %)	Évolution (en points)	2019 (en %)	2020 (en %)	Évolution (en points)	2019 (en %)	2020 (en %)	Évolution (en points)	2019 (en %)	2020 (en %)	Évolution (en points)
Taux de chômage												
Taux de chômage BIT	8,1	6,8	-1,3	8,4	5,6	-2,7	8,2	6,7	-1,4	7,6	8,1	0,5
Part parmi les 15-64 ans												
Chômage	5,8	4,7	-1,1	6,0	3,9	-2,1	6,0	4,7	-1,3	5,5	5,8	0,3
Halo du chômage	3,8	6,0	2,2	3,8	6,9	3,1	3,6	5,9	2,4	4,0	4,8	0,9
Chômage et halo du chômage	9,6	10,7	1,1	9,8	10,8	1,0	9,5	10,6	1,1	9,5	10,6	1,1
Inactivité hors halo du chômage	24,7	24,7	0,0	25,2	24,8	-0,4	24,2	25,1	0,9	24,5	24,2	-0,3
Se déclarant inscrits à Pôle emploi, ni en emploi, ni en formation	6,8	8,1	1,3	6,8	7,9	1,1	6,9	8,1	1,3	6,5	8,2	1,7

Lecture : au 2^e trimestre 2019, le taux de chômage au sens du BIT est de 8,1 % et, parmi les 15-64 ans, 5,8 % sont au chômage au sens du BIT.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Source : Insee, enquête Emploi.

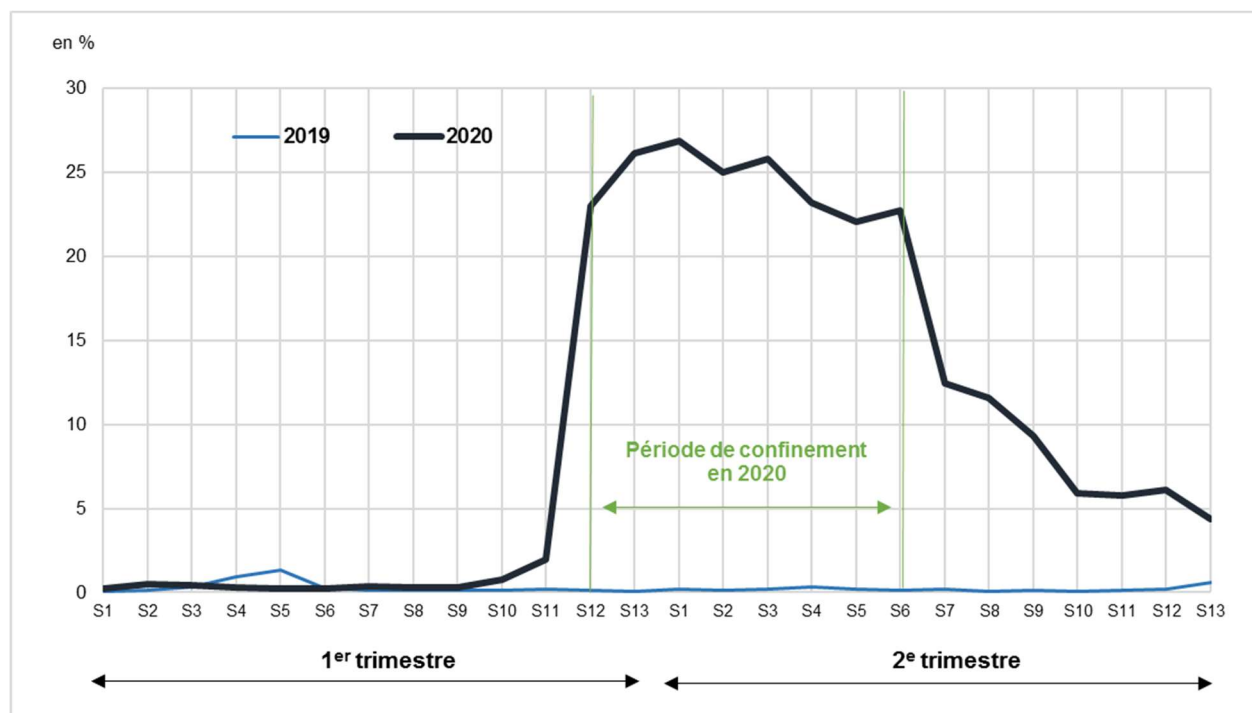
Le volume horaire de travail recule de 18 % sur un an au 2^e trimestre, la baisse s'atténue nettement en juin

Avec le confinement, la part des personnes en emploi mais n'ayant pas du tout travaillé pendant la semaine de référence a fortement augmenté, jusqu'à concerner près de 40 % des personnes en emploi en avril 2020. Cette part a ensuite décliné pour concerner 10,1 % des personnes en emploi en juin 2020, une part encore un peu supérieure à celle un an auparavant (7,6 %).

Cette hausse est surtout portée par le non-travail sur l'ensemble de la semaine pour cause de chômage partiel. Le chômage partiel dans son ensemble – regroupant les personnes n'ayant pas travaillé tout ou partie de la semaine à ce titre –, a concerné début avril 2020 plus d'un quart des personnes en emploi (*figure 5*). Il a ensuite reculé pour atteindre en juin 2020 6 % des personnes en emploi.

De façon liée, le volume horaire de travail par personne en emploi a fortement diminué dès le début de confinement, la baisse atteignant 34 % sur un an en avril 2020 (*figures 6 et 7*). Le nombre d'heures effectivement travaillées s'est ensuite progressivement redressé, pour être fin juin à un niveau à peine inférieur à celui observé un an plus tôt. Au total, sur le 2^e trimestre, le volume horaire de travail recule de 18 % sur un an, après - 6 % au 1^{er} trimestre.

Figure 5 : Part des personnes au chômage partiel au moins un jour la semaine de référence, parmi les personnes en emploi, aux 1^{er} et 2^e trimestres 2019 et 2020

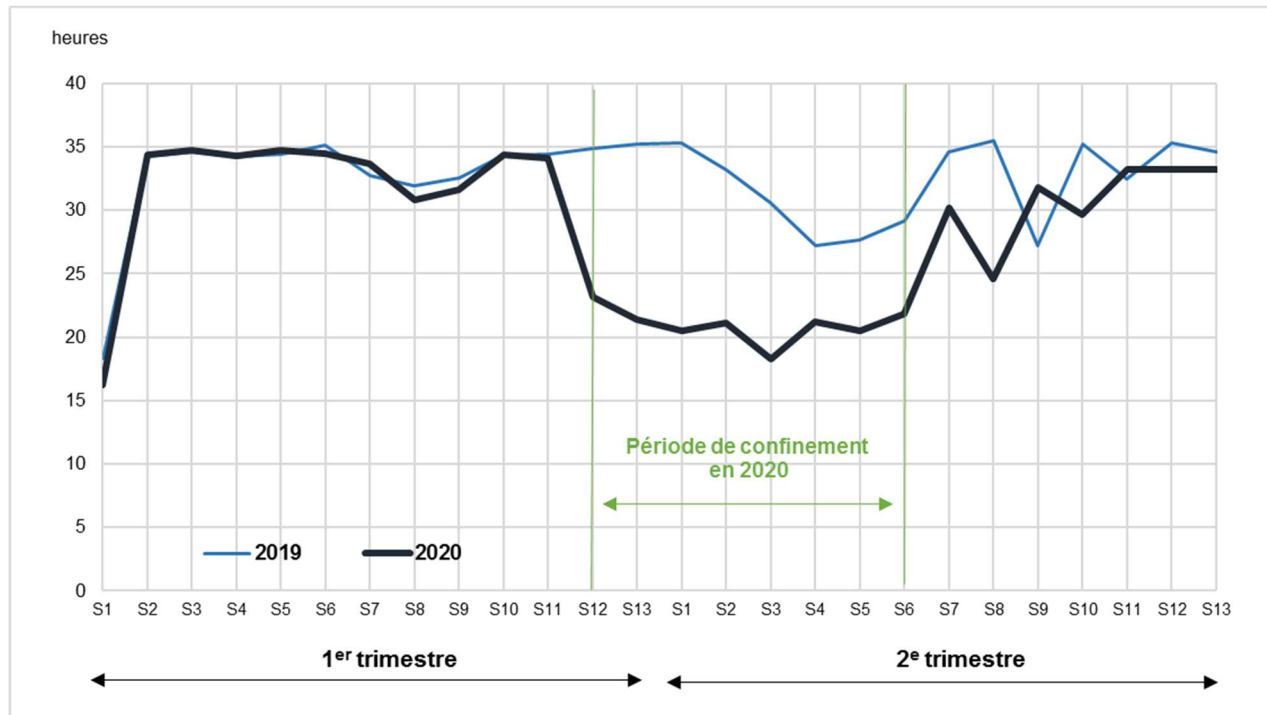


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 6 : Nombre moyen d'heures travaillées par semaine, parmi les personnes en emploi, aux 1^{er} et 2^e trimestres 2019 et 2020



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 7 : Indicateurs sur les absences et le volume travaillé parmi les personnes en emploi

	2 ^e trimestre			Avril			Mai			Juin		
	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution
	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)
Part des personnes n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence, dont :	9,8	23,6	13,9	12,9	38,6	25,8	8,2	19,7	11,5	7,6	10,1	2,6
Pour chômage partiel ¹	0,1	12,1	12,0	0,1	21,2	21,0	0,1	10,5	10,4	0,1	3,3	3,2
Pour congés maladie	2,9	3,9	1,0	3,0	5,5	2,5	2,8	3,1	0,3	3,0	2,9	-0,1
Pour congés rémunérés ou autres types de congés non rémunérés	5,9	6,1	0,2	8,9	10,2	1,3	4,5	4,6	0,1	3,4	2,7	-0,7
Autres raisons	0,9	1,5	0,6	0,8	1,8	0,9	0,8	1,5	0,7	1,0	1,2	0,2
Part du sous-emploi	5,4	20,0	14,7	5,8	29,1	23,2	5,3	19,0	13,7	4,8	10,5	5,7
Dont "chômage partiel" ²	0,2	15,3	15,1	0,2	24,6	24,4	0,1	14,1	14,0	0,2	5,6	5,3
Nombre d'heures effectivement travaillées (sur l'ensemble des emplois) dans la semaine	32,1	26,3	-18%	30,7	20,3	-34%	31,7	27,2	-14%	34,4	32,3	-6%

1. Personnes n'ayant pas du tout travaillé au cours de la semaine de référence, et déclarant le chômage partiel comme raison principale de non travail.

2. Personnes n'ayant pas travaillé au moins une partie de la semaine de référence, et ayant déclaré, pour au moins un jour de la semaine, avoir été en chômage partiel.

L'indicateur 2 inclut en plus de l'indicateur 1 les personnes ayant déclaré ne pas avoir travaillé certains jours de la semaine pour chômage partiel, tout en ayant travaillé d'autres jours de la semaine.

Dans les indicateurs 1 et 2, la situation de chômage partiel est déclarative et ne correspond pas forcément à la situation administrative des personnes.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi.

Le taux d'emploi a baissé à compter d'avril et perd 1,1 point sur un an au 2^e trimestre

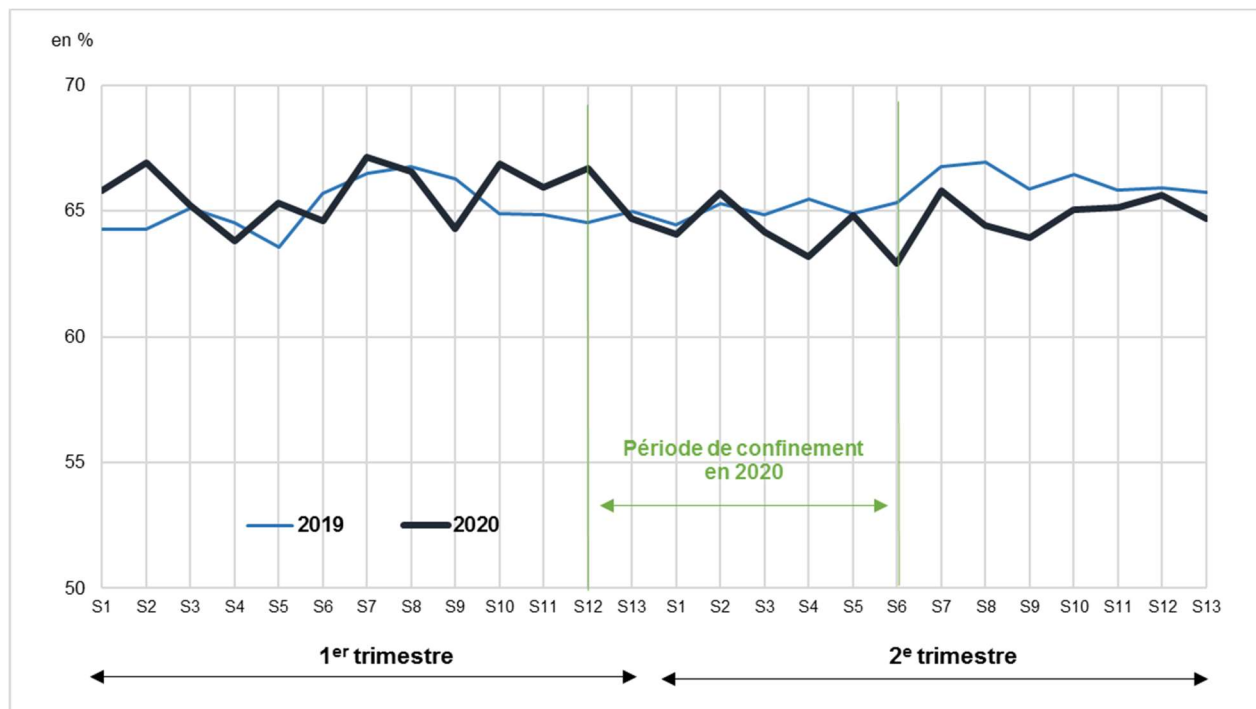
L'emploi au sens du BIT inclut à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence, mais également celles déclarant avoir un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour certaines raisons (congés, maladie, chômage partiel, etc. – dans certains cas, sous conditions de durée). Plus précisément, les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés rémunérés ou de chômage partiel sont, dans l'enquête Emploi, toutes classées en emploi sans condition sur la durée de leur absence ; les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés maladie sont classées en emploi si leur absence dure moins d'un an ; les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés non rémunérés sont classées en emploi si leur absence dure moins de trois mois. Les situations où les personnes n'ont pas travaillé pour cause de congés rémunérés ou de chômage partiel sont donc sans effet sur le taux d'emploi au sens du BIT.

Le taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans n'a ainsi pas baissé lors de la 2nde quinzaine de mars 2020. Il a ensuite diminué en moyenne de 1,1 point au 2^e trimestre 2020 par rapport au 2^e trimestre 2019 (*figure 8*). Ce recul correspond à une diminution d'environ un demi-million d'emplois en un an.

Le taux d'emploi « effectif » se redresse nettement avec le déconfinement

Au total, si l'on considère à la fois le taux d'emploi et le volume horaire du travail, **le taux d'emploi BIT « effectif »**, qui rapporte le nombre de personnes déclarant avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence au nombre de personnes de 15 à 64 ans, a fortement diminué depuis le début du confinement, jusqu'à atteindre environ 40 % en avril 2020, soit 17 points de moins qu'en avril 2019 (*figure 9*). Le taux d'emploi BIT « effectif » a ensuite augmenté et s'est établi à la fin du mois de juin 2020 à un niveau légèrement en deçà de celui de 2019.

Figure 8 : Taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans, par semaine de référence, aux 1^{er} et 2^e trimestres 2019 et 2020

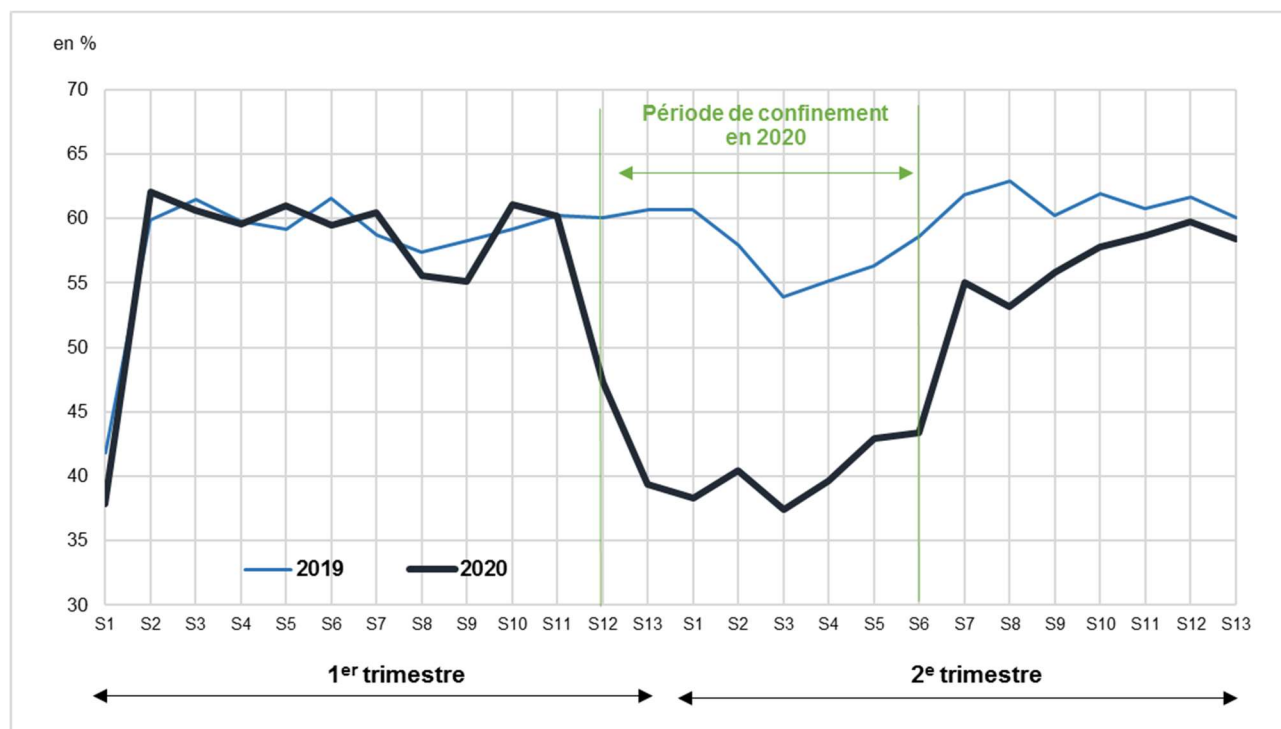


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 9 : Taux d'emploi au sens du BIT « effectif »* des 15-64 ans, par semaine de référence, aux 1^{er} et 2^e trimestres 2019 et 2020



* Être en emploi au sens du BIT et avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 10 : Taux d'emploi au sens du BIT et indicateurs complémentaires

	2 ^e trimestre			Avril			Mai			Juin		
	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution
	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)
Taux d'emploi au sens du BIT	65,7	64,6	-1,1	65,0	64,4	-0,6	66,2	64,2	-2,0	66,0	65,2	-0,8
Taux d'emploi au sens du BIT "effectif"	59,4	49,4	-9,9	56,7	39,7	-17,1	60,9	51,7	-9,2	61,1	58,7	-2,5

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

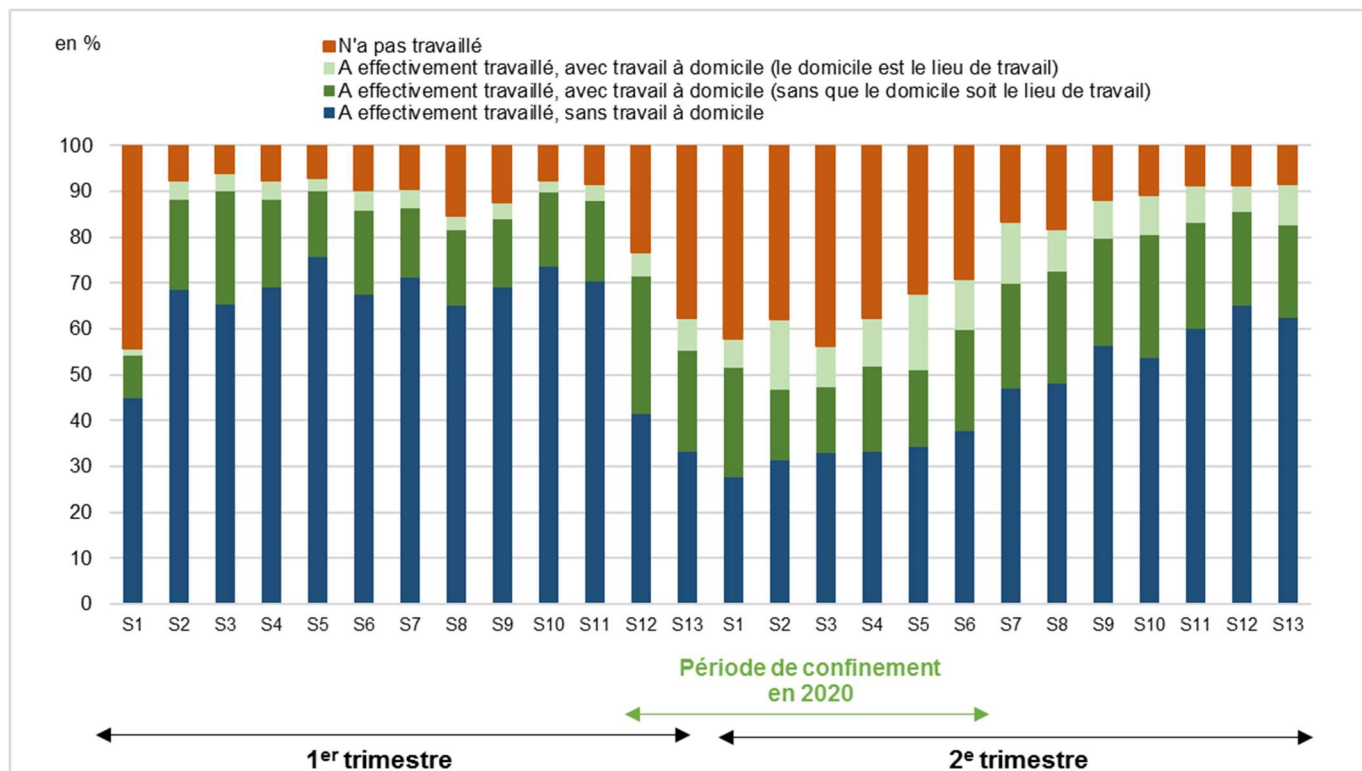
Source : Insee, enquête Emploi.

Le travail à domicile reste fréquent, même après le confinement

À partir du début du confinement, parmi les personnes en emploi au sens du BIT, la part des personnes travaillant effectivement et au moins en partie à leur domicile a fortement augmenté (*figure 11*). Cette proportion reste élevée en juin 2020, l'indicateur disponible dans l'enquête Emploi présentant une certaine inertie³.

Par ailleurs, à compter de fin avril, la part des personnes en emploi n'ayant pas travaillé a commencé à nettement refluer et la proportion de personnes travaillant en dehors du domicile a nettement augmenter : lors de la dernière semaine du mois de juin 2020, parmi les personnes en emploi au sens du BIT, 62 % ont effectivement travaillé sans travail à domicile (au cours des quatre dernières semaines) ; cette proportion était de 28 % lors de la première semaine d'avril 2020.

Figure 11 : Répartition des personnes en emploi au sens du BIT, selon le fait d'avoir effectivement travaillé au cours de la semaine et le fait d'avoir travaillé à domicile au cours des quatre dernières semaines



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

³L'indicateur sur le travail à domicile mesuré dans l'enquête Emploi correspond au travail à domicile « au moins une fois durant les quatre dernières semaines ». Au début du confinement, pour les personnes n'ayant jamais travaillé à domicile auparavant, l'indicateur en question a naturellement fortement augmenté. Mais, au fil du 2^e trimestre 2020 et du déconfinement, certaines personnes ont pu arrêter de travailler à domicile une semaine donnée, tout en continuant à être comptabilisées dans l'indicateur, mesuré « au cours des quatre dernières semaines ».

Annexe : le questionnaire de l'enquête Emploi sur l'emploi et le chômage

Dans le questionnaire de l'enquête Emploi, sont **en emploi** les personnes⁴ qui :

- Répondent positivement à la question « *Nous allons parler de la semaine du lundi... au dimanche.... Pendant cette semaine-là, avez-vous effectué au moins une heure de travail rémunéré ?* »
- Ou répondent positivement à la question « *Avez-vous cependant un emploi rémunéré ?* » et, à la question suivante sur les motifs d'absence : « *Pourquoi n'avez-vous pas travaillé cette semaine-là ?* »
 1. Congé rémunéré (y compris RTT ou repos compensateur)
 2. Congé maladie (y compris enfants malades) ou accident du travail
 3. Congé de maternité / paternité
 4. Temps partiel
 5. Congé parental
 6. Autres types de congés non rémunérés
 7. Formation rémunérée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage
 8. Chômage partiel (chômage technique)
 9. Mise à pied, période de fin d'emploi
 10. Grève
 11. Période de morte saison dans le cadre d'une activité de saisonnier, ou période précédant le début d'emploi
 12. Intempéries »

répondent les motifs 1, 3, 4, 7, 8, 10, 12 ou 5, 6 (et une durée d'absence inférieure à 3 mois) ou 2 (et une durée d'absence inférieure à un an).

Au sein des personnes qui ne sont pas en emploi, sont classées comme **au chômage** les personnes qui :

- **ont effectué des démarches actives de recherche d'emploi** pendant les 4 semaines qui se terminent le dimanche de la semaine de référence, c'est-à-dire les personnes qui répondent positivement à la question « *Nous allons parler des quatre semaines du lundi ... au dimanche ... (incluant la semaine de référence). Pendant cette période, avez-vous recherché un emploi?* », puis positivement à au moins une de questions suivantes :
 - « *Avez-vous pris contact avec Pôle emploi, l'APEC, un opérateur de placement, la chambre de commerce et d'industrie ou un autre organisme public pour trouver un emploi ? / Avez-vous pris conseil auprès d'un organisme public comme la chambre des métiers ou l'APEC ou un opérateur de placement pour vous installer à votre compte ?* »
 - « *Avez-vous contacté une (ou plusieurs) agence d'intérim ou un opérateur de placement ?* »
 - « *Vous êtes-vous adressé à des relations personnelles pour trouver un emploi / vous installer par exemple a des personnes de votre famille ou à des amis ?* »
 - « *Vous êtes-vous adressé à des relations professionnelles, par exemple des anciens collègues ou un syndicat ?* »
 - « *Avez-vous fait savoir via les réseaux sociaux numériques que vous cherchiez un emploi, en faisant connaître votre profil professionnel ?* »
 - « *Avez-vous passé un test ou un entretien d'embauche ?* »
 - « *Avez-vous passé un concours pour entrer dans la fonction publique, un établissement public ou une collectivité locale ?* »
 - « *Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur, en déposant personnellement une candidature spontanée lors d'un salon professionnel ou dans l'entreprise ?* »
 - « *Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur en envoyant une candidature spontanée par courrier postal ou électronique ou sur le site Internet de l'entreprise ?* »
 - « *Vous êtes-vous rendu à un salon professionnel, une bourse d'emploi ou un forum des métiers ?* »
 - « *Avez-vous cherché à reprendre une entreprise, une exploitation ou un cabinet ?* »
 - « *Avez-vous recherché un terrain, des locaux ou du matériel ?* »
 - « *Avez-vous cherché à obtenir des ressources financières (emprunts bancaires, aides publiques, etc.) ?* »
 - « *Avez-vous fait une demande de permis, de licence ou d'autorisation pour vous installer ?* »
 - « *Avez-vous fait passer ou afficher une annonce pour trouver un emploi, par exemple dans un journal ou sur Internet ?* »
 - « *Avez-vous répondu à une annonce d'offre d'emploi ?* »
 - « *Avez-vous cependant étudié des annonces d'offre d'emploi ?* »
 - « *Avez-vous fait d'autres démarches ?* »
- **ou qui ont déjà trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois**, c'est-à-dire qui disent être absentes pour cause de morte saison ou car leur emploi n'a pas encore débuté ou qui répondent positivement à la question « *Avez-vous trouvé un emploi qui commence plus tard ?* » et indiquent à la question « *Quand commencerez-vous cet emploi ?* » une date dans les 3 mois.
- **et sont disponibles pour travailler dans les deux semaines**, c'est-à-dire les personnes qui répondent positivement à la question « *Si vous trouviez un travail qui vous convienne, seriez-vous disponible pour le commencer dans les deux semaines ?* ». La question sur la disponibilité porte sur les deux semaines à venir, sans autre précision ; il est donc très vraisemblable que la question soit interprétée à compter de la date d'interrogation.

⁴ Il s'agit ici des questions pour les personnes de moins de 75 ans ; les personnes de 75 ans ou plus répondent à une question unique : « A1 Avez-vous un emploi actuellement ? ».